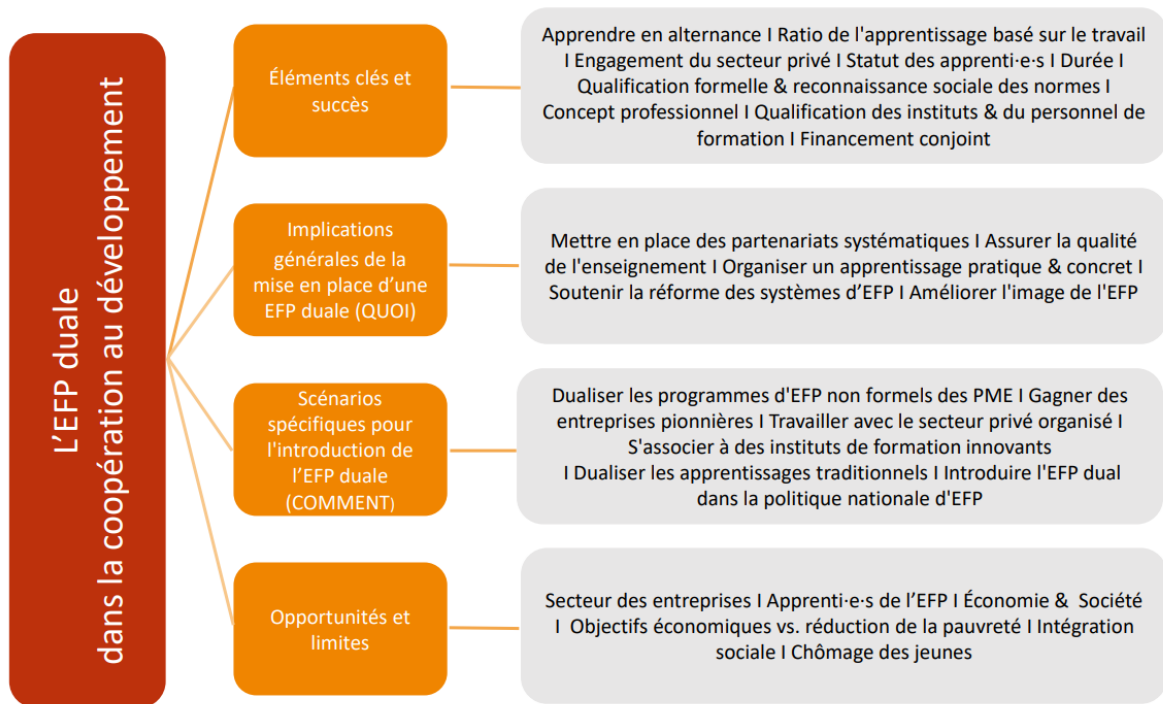




# L'EFV dual dans la coopération au développement : Éléments clés, facteurs de réussite, opportunités et limites

Note politique du DC dVET

Dans le cadre de la coopération au développement, le système d'enseignement et formation professionnels (EFP) dual ou les éléments de formation professionnelle duale peuvent générer un certain nombre d'avantages pour les pays partenaires. Afin de profiter pleinement de ces avantages, plusieurs éléments doivent être pris en compte. Ils sont mis en évidence dans cette note politique qui est structurée comme illustré dans la figure suivante :



## ÉLÉMENTS CLÉS ET FACTEURS DE RÉUSSITE DE L'EFP DUAL DANS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La dualité dans l'EFP est avant tout un principe de structuration des processus d'apprentissage. L'alternance entre l'apprentissage pratique et l'apprentissage en classe est au cœur de ce principe. Dans cette approche pédagogique, l'apprentissage par la pratique peut généralement, selon le contexte, se dérouler sur le lieu de travail, dans des ateliers de formation, des laboratoires ou des entreprises simulées<sup>1</sup>. Cependant, un système d'EFP dual va au-delà de cette approche pédagogique duale et se caractérise par les **éléments clés et les facteurs de réussite** suivants :

- **Deux lieux d'apprentissage et apprentissage en alternance** : La formation se déroule au moins sur les deux lieux d'apprentissage, l'école d'EFP et l'entreprise, avec une alternance systématique entre la théorie et la pratique, la réflexion et l'action. L'articulation entre l'apprentissage en classe et l'apprentissage pratique en entreprise améliore considérablement les compétences des apprenti-e-s et, par conséquent, leur employabilité.

<sup>1</sup> Pour une description et une classification plus détaillées de la formation professionnelle duale, voir la note d'orientation du DC sur la formation professionnelle duale : [«VET Systems & Terminology – A Classification and Clarification»](#)

- **Ratio de l'apprentissage en milieu professionnel** : L'apprentissage en entreprise l'emporte sur l'apprentissage à l'école : Dans les pays dotés d'un système d'EFP dual, le rapport entre la formation en entreprise et l'apprentissage à l'école se situe entre 80:20 et 60:40.
- **Responsabilité partagée et engagement du secteur privé** : Un système d'EFP dual se caractérise par une responsabilité partagée entre les partenaires publics et privés, les écoles d'EFP et les entreprises (entreprises individuelles et secteur commercial organisé). L'engagement du secteur des entreprises dans l'EFP est essentiel pour garantir que la demande de l'économie soit satisfaite. L'engagement du secteur privé devrait englober l'élaboration de profils professionnels et de programmes d'études fondés sur la demande, l'organisation de la formation, les examens, le pilotage et le financement de l'EFP.<sup>2</sup>
- **Statut des apprenti·e·s** : Dans un système d'EFP dual, les apprenti·e·s sont recrutés par les entreprises et deviennent des employé·e·s avec un contrat de travail ou d'apprentissage.
- **Durée de la formation** : La durée de la formation est de moyen à long terme. Dans les pays dotés d'un système d'EFP dual bien établi, elle dure généralement de deux à quatre ans.
- **Qualification formelle et reconnaissance sociale des normes** : L'EFP dual débouche sur une qualification formelle. Pour assurer son succès, il est essentiel que cette qualification soit reconnue à la fois par le marché du travail et par la société locale. Il est donc nécessaire d'établir des normes qui garantissent une qualité élevée tout en facilitant l'adaptation des programmes à l'évolution des besoins économiques.
- **Concept professionnel** : Dans les pays dotés d'un système d'EFP dual, l'EFP est lié au concept de professions qui occupent une place spécifique dans la société et sont donc plus que de simples incarnations de certaines compétences. À l'issue de leur formation professionnelle duale, les diplômé·e·s ont obtenu une qualification professionnelle reconnue sur le marché du travail, ainsi qu'une identité et une confiance professionnelles. Dans le contexte des pays partenaires, un concept professionnel adapté peut être appliqué, en considérant les professions comme une qualification générale plutôt que comme des emplois spécifiques ou des compétences étroites.<sup>3</sup>
- **Qualification des instituts de formation et du personnel** : Des processus d'enseignement et d'apprentissage de haute qualité dépendent d'un personnel qualifié et d'établissements de formation compétents. Dans la formation professionnelle duale, cela s'applique non seulement aux écoles d'enseignement et de formation professionnelle et à leurs enseignant·e·s, mais aussi aux formateur·trice·s qualifié·e·s en entreprise qui guident les apprenti·e·s tout au long de leur processus d'apprentissage sur le lieu de travail.
- **Financement conjoint** : Dans l'ensemble, un système d'EFP dual est plus économique pour l'État qu'un système d'EFP basé sur l'école, car les entreprises supportent une grande partie des coûts de formation.

<sup>2</sup> Pour des informations plus détaillées sur l'engagement du secteur des entreprises, voir l'outil de travail DC dVET : « [Engaging the Business Sector in VET](#) ».

<sup>3</sup> Pour une définition détaillée du concept de profession ou de métier, de ses éléments et de sa signification, voir <https://ibw.at/en/library/id/258/>, pp. 62 - 66.

En général, tous les éléments et facteurs de réussite susmentionnés de la formation professionnelle duale ont un grand potentiel pour être réalisés également dans les pays partenaires de la coopération au développement. Cependant, au début de toute intervention, nombre d'entre eux, voire tous, ne se sont pas encore concrétisés. Chaque fois qu'un élément ou un facteur de réussite fait défaut, des objectifs spécifiques doivent être formulés pour promouvoir sa réalisation. Leur conception concrète et leur mise en œuvre doivent être soigneusement définies en fonction du contexte local, avec la participation de tous les acteurs concernés.

Il faut savoir que la mise en place d'un système dual prend du temps ; l'instauration de la confiance, la collaboration avec les entreprises, le renforcement des capacités des partenaires éducatifs, l'élaboration de modèles, la création d'une propriété solide, le renforcement des associations et des groupes d'intérêt, le travail au niveau structurel pour intégrer la formation professionnelle duale dans le cadre réglementaire, la mise en œuvre des premiers cycles de cours - chacun d'une durée de un à trois ans - s'ajoutent rapidement à une initiative qui nécessite un horizon de 15 ans au moins.

### 3

## IMPLICATIONS GÉNÉRALES DE LA MISE EN PLACE D'EFP (QUOI)

Dans le cadre de la coopération au développement, les efforts suivants peuvent être déployés pour aider les pays partenaires à mettre en place un système d'EFP dual qui fonctionne bien :

- **Mise en place de partenariats systématiques** : Établir des partenariats entre l'État et le secteur privé, c'est-à-dire entre les écoles et les entreprises.
- **Garantir la qualité de l'enseignement** : Celle-ci peut être améliorée en alignant les programmes d'enseignement sur les exigences du marché du travail et en assurant la formation et la formation continue du personnel enseignant et des formateur·trice·s en entreprise.
- **Organiser un apprentissage pratique et concret** : Le meilleur moyen d'y parvenir est d'impliquer les entreprises. Lorsque cela n'est pas (encore) possible, des ateliers de formation garantissant des expériences d'apprentissage de haute qualité dans des environnements de travail réalistes peuvent être mis en place.
- **Soutenir les réformes des systèmes d'EFP** : Les réformes des systèmes d'EFP devraient être menées dans le but d'inclure l'EFP en alternance dans le système local existant plutôt que de changer complètement le système local d'EFP.
- **Améliorer l'image de l'EFP et commencer par des professions attrayantes pour créer un système attrayant** : Des initiatives telles que l'orientation professionnelle, l'information, les campagnes publiques ou les concours professionnels peuvent contribuer à améliorer l'image globale. Il est recommandé d'ancrer les modèles de formation professionnelle duale dans des secteurs et des professions attrayants ou dans l'artisanat classique, c'est-à-dire dans des secteurs et des professions jouissant d'une grande reconnaissance sociale. Cela peut contribuer à améliorer la perception sociale de la formation professionnelle duale.

## SCÉNARIOS SPÉCIFIQUES POUR L'INTRODUCTION DE L'EFP DUAL (COMMENT)

Pour introduire la formation professionnelle duale dans les pays partenaires, il faut s'assurer de la participation du secteur privé. En fonction du contexte local, un ou plusieurs des scénarios ci-dessous peuvent être utilisés pour obtenir la participation du secteur privé :

- **La dualisation des programmes d'EFP non formels des moyennes et grandes entreprises** : Nombre de ces entreprises disposent de leurs propres programmes de formation interne pour combler les lacunes en matière de compétences de leur personnel. Ces programmes de formation peuvent être utilisés comme points de départ et transformés en programmes d'EFP doubles, formels et normalisés.
- **Les entreprises pionnières en tant que partenaires pour les modèles de formation professionnelle duale** : Les moyennes et grandes entreprises ont tout intérêt à disposer d'un personnel qualifié et d'une puissance financière suffisante, ce qui leur permet de jouer un rôle de pionnier dans l'introduction de modèles de formation professionnelle duale.
- **Le secteur privé organisé en tant que partenaire des modèles de formation professionnelle duale** : Si les associations professionnelles ou les organismes informels reconnaissent le problème de la pénurie de personnel qualifié, ils peuvent devenir des alliés importants dans l'introduction de la formation professionnelle duale.
- **Des instituts de formation innovants en tant qu'initiateurs de cours de formation duale** : Si ces instituts de formation ont de bonnes relations et sont largement appréciés dans le monde des affaires, ils peuvent jouer le rôle d'initiateurs de la formation professionnelle duale.
- **La dualisation des apprentissages traditionnels dans le secteur informel** : Ces apprentissages traditionnels ou informels sont fréquents dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie. Ils peuvent être dualisés par l'introduction d'un élément scolaire en complément de l'élément commercial.<sup>4</sup>
- **Introduire des approches duales de l'EFP dans le cadre de la politique nationale d'EFP** : Dans ce scénario également, il est important de veiller à ce que le secteur des entreprises soit impliqué dans la politique et son développement.

## POSSIBILITÉS ET LIMITES : CE QUE L'ON PEUT (ET NE PEUT PAS) ATTENDRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DUALE

La mise en place d'une formation professionnelle duale dans les pays partenaires de la coopération au développement permet d'exploiter **diverses opportunités** :

Le **secteur des entreprises** peut tirer plusieurs avantages de son engagement dans la formation professionnelle duale, notamment les contributions productives de leurs apprenti-e-s pendant ou peu après la formation, la création de leur propre réserve de travailleur-se-s qualifié-e-s ou les effets positifs sur la fidélisation des employé-e-s. En outre, l'engagement dans l'EFP peut contribuer à une image positive de l'entreprise.<sup>5</sup>

**Les apprenti-e-s de l'EFP ont** la possibilité de développer une expertise professionnelle qui facilite leur insertion et leur maintien sur le marché du travail, car il-elle-s acquièrent les aptitudes et les compétences requises par les entreprises. En outre, la formation professionnelle constitue une première expérience de travail qui leur permet de

<sup>4</sup> Pour plus d'informations sur l'apprentissage informel, voir la publication de DC dVET « [Formal and Informal VET in Sub-Saharan Africa](#) ».

<sup>5</sup> Pour plus d'informations, voir la publication de DC dVET « [How to Convince the Business Sector to Engage in VET ? Liste d'arguments](#) ».

prendre confiance en eux-elles et de faire des choix de carrière plus éclairés à un stade précoce de leur vie professionnelle.

Au **niveau global**, le pays partenaire peut bénéficier de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, ce qui, à long terme, peut se traduire par des conditions économiques plus favorables, telles qu'une productivité et une innovation accrues. En outre, l'EFPP dual peut contribuer à réduire le chômage des jeunes et à attirer les investissements directs étrangers.

**Limites** : Bien que la formation professionnelle duale puisse être très efficace, elle ne doit pas être considérée comme une panacée pour tous les problèmes économiques, sociaux et individuels. Certains besoins peuvent être mieux satisfaits par l'introduction d'autres initiatives que les programmes d'EFPP duale en alternance. Les **objectifs économiques et la réduction de la pauvreté** sont souvent au cœur de l'introduction de la formation professionnelle duale dans la coopération au développement. Bien que la formation professionnelle duale contribue certainement à la fois à la compétitivité économique d'un secteur et à l'intégration des diplômé-e-s de la formation professionnelle sur le marché du travail, il convient de souligner que ces effets ne se matérialiseront qu'à long terme. En outre, la contribution éventuelle de l'EFPP dual à l'intégration sociale ne sera possible que si le système éducatif propose des cours et des mesures spécifiques pour les groupes cibles défavorisés. Par conséquent, il reste essentiel, pour toute intervention dans le cadre de la coopération au développement, d'évaluer soigneusement l'approche la plus appropriée dans le contexte donné - il peut s'agir de l'EFPP dual, y compris des éléments duaux dans l'EFPP (par exemple, une coopération plus étroite avec le secteur des entreprises) ou, dans certains cas, d'approches ne faisant que peu ou même pas du tout référence à l'EFPP dual.

En prêtant attention au contexte local, en fixant des objectifs réalistes et en prévoyant un délai suffisant, les effets positifs de toute initiative de formation professionnelle duale dans le cadre de la coopération au développement s'en trouveront considérablement renforcés.

Bliem, W., Petanovitsch, A., Schmid, K. (2014) Success Factors for the Dual VET System - Possibilities for Know-how-transfer, ibw Forschungsbericht 177, ISBN 978-3-902742-84-1, Vienne - disponible sur : <https://ibw.at/en/library/id/258/>

Comité des donateurs pour la formation professionnelle duale (DC dVET) Dual Vocational Education and Training in Development Cooperation - Mutual Understanding and Principles, Zurich - disponible à l'adresse : [DCdVET Mutual Understanding and Principles final.pdf \(dcdualvet.org\)](https://www.dcdualvet.org/wp-content/uploads/210828_Extract-Working-Tool-List-of-Convincing-Arguments.pdf)

Comité des donateurs pour l'enseignement et la formation professionnels en alternance (DC dVET) Comment convaincre le secteur des entreprises de s'engager dans l'EFPP ? - Liste d'arguments ; disponible à l'adresse : [https://www.dcdualvet.org/wp-content/uploads/210828\\_Extract-Working-Tool-List-of-Convincing-Arguments.pdf](https://www.dcdualvet.org/wp-content/uploads/210828_Extract-Working-Tool-List-of-Convincing-Arguments.pdf)

Comité des donateurs pour l'enseignement et la formation professionnels en alternance (DC dVET) VET Systems and Terminology : A Classification and Clarification ; DC dVET Policy Brief - disponible à l'adresse suivante : [DC-dVET-Policy-Brief VET-Systems-and-Terminology Final.pdf \(dcdualvet.org\)](https://www.dcdualvet.org/wp-content/uploads/210828_VET-Systems-and-Terminology_Final.pdf)

Gewer, A. (2021) Formal and Informal VET in Sub-Saharan Africa - Overview, Perspectives and the Role of Dual VET, Donor Committee for Dual Vocational Education and Training (DC dVET), Zurich - disponible à l'adresse : [DC-dVET Dual-VET-in-Sub-Sahara-Africa Anthony-Gewer.pdf \(dcdualvet.org\)](https://www.dcdualvet.org/wp-content/uploads/210828_Dual-VET-in-Sub-Sahara-Africa_Anthony-Gewer.pdf)

Euler, D. (2018) Engaging the Business Sector in Vocational Education and Training - Working Tool for Policy Dialogue and Project Design in Development Cooperation, Part 1 : Study, Donor Committee for Dual Vocational Education and Training (DC dVET), Zurich, 2<sup>nd</sup> édition révisée (1<sup>st</sup> édition 2017) - disponible à l'adresse : [DC-dVET Engaging-the-Business-Sector-in-VET STUDY ENGL FINAL-1.pdf \(dcdualvet.org\)](https://www.dcdualvet.org/wp-content/uploads/210828_Engaging-the-Business-Sector-in-VET_STUDY_ENGL_FINAL-1.pdf)

Jäger, M. (2016) La formation professionnelle duale comme option dans la coopération au développement, enquête auprès des experts, Comité des donateurs pour la formation professionnelle duale (DC dVET), Zurich - disponible à l'adresse suivante : [DC-dVET Dual-VET-as-an-Option-in-Development-Cooperation Survey ENGL FINAL.pdf \(dcdualvet.org\)](https://www.dcdualvet.org/wp-content/uploads/210828_DC-dVET_Dual-VET-as-an-Option-in-Development-Cooperation_Survey_ENGL_FINAL.pdf).

Kehl, F., Maurer, M., Rothboeck, S., Schmutz, S. (2021) Switzerland in the Global Apprenticeship Debate, FoBBIZ Discussion Paper, Schweizer Forum für Berufsbildung und internationale Zusammenarbeit (FoBBIZ), Lausanne - disponible à l'adresse : [FoBBIZ Discussion+Paper+on+Apprenticeship 2021.pdf \(squarespace.com\)](https://www.squarespace.com/FoBBIZ-Discussion+Paper+on+Apprenticeship-2021.pdf)

## IMPRESSION

**Éditeur :** Comité des Donateurs de Formation Professionnelle duale DC dVET  
Hardturmstrasse 123, 8005 Zurich,  
[www.dcdualvet.org](http://www.dcdualvet.org)

**Publication :** 1<sup>ère</sup> édition, Zurich Mai 2023

*Le contenu de cette note politique est basé sur des travaux existants du DC dVET et des travaux d'auteur-riche-s externes qui ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Comité des donateurs et de ses membres.*